

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

3 DECEMBRE 2014

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Layrac s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 3 décembre 2014 à 17h30, sous la présidence de Monsieur Rémi CONSTANS, Président du CCAS.

ONT ETE DEBATTUES ET VOTEES LES QUESTIONS SUIVANTES :

⇒ à l'unanimité, la création d'un poste d'agent non titulaire à temps plein, pour exercer les fonctions de référent cantonal Agglo Emploi pour l'année 2015.

⇒ à l'unanimité, la convention de partenariat avec le magasin Aubert pour les nouveaux parents habitant la commune de Layrac.

⇒ à l'unanimité, le financement exceptionnel de 4 cartes mensuelles de transport.

La séance est levée à 18h45.

NB. : La délibération peut être consultée au CCAS.